

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de MARTRIN**  
**Session ordinaire du mardi 16 Février 2021**

Le 16 Février 2021 à 10h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christiane CAILLIAU-DELEU, maire,

**Présents** : Christiane CAILLIAU-DELEU, Anne CROS, Gaëlle CHOQUER, Josiane LEONZY, Laurent LAMARRE, Eve IACKLE, Jean-Marie SINGLA.

**Absents excusés** : Séverine VALENTIN (pouvoir à Anne CROS), Catherine AUDIRAC-IUNG (pouvoir à Josiane LEONZI), Aurélien VIALA (pouvoir à Jean-Marie-Singla), Pascal GATTO.

**Secrétaire de séance** : Laurent LAMARRE.

Madame le Maire rappelle l'ordre du jour :

- |  |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal</li><li>2. Demande de DETR</li><li>3. Questions diverses</li></ol> |
|--|

**Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 Janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité.

**Demandes DETR**

Madame le maire rappelle qu'au dernier conseil une demande de DSIL avait été faite pour le remplacement de la chaudière (la DSIL permettait de demander une subvention pouvant aller jusqu'à 80% dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux) ainsi qu'une demande de DETR pour la mise hors d'eau de la terrasse de la maison à la Cappelle Basse. Les services préfectoraux nous demandent de faire une seule demande de DETR pour la chaudière et la terrasse ;

Coût total de l'opération : 30 905,84€ HT (Chaudière : 11 525,39€ HT +Terrasse : 19 380,45€ HT)

Il est proposé au conseil de voter pour la demande de DETR au taux de 40%, soit un montant de de12 362,34€ HT.

Approuvé à l'unanimité.

**Questions diverses :**

Jean-Marie SINGLA signale qu'une intervention sur la voie de la Frayssinette s'avère urgente suite aux dégâts engendrés par les fortes précipitations de ces derniers jours.

Il signale également un problème d'accès aux poubelles au Nespoulié suite à leurs déplacement près de la route départementale, le stationnement y est dangereux car situé dans un virage sans visibilité par les autres automobilistes. Il faudrait demander à la Communauté de Communes de terrasser avec du tout-venant afin de sécuriser l'accès puisque cela relève de sa responsabilité.

Madame le maire signale que suite aux intempéries une énorme faille a détérioré la route du Saunal . Cette route étant la seule voie d'accès aux habitations, la commune a dû réparer en urgence. 16 tonnes de tout-venant ont été déversées dans un premier temps par les agents communaux afin de remblayer provisoirement la faille, puis L'entreprise Guipal est intervenue mais, compte tenu de l'important glissement de terrain, elle demande l'avis d'un géotechnicien avant d'entreprendre la réfection de la chaussée de manière définitive. Un RDV est pris pour le 18 Février avec le cabinet I-TERRE de Millau.

**Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 10h58.**